



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal - Rencontre du 24 mai 2023

DATE : 24-05-23, 19 h00

LIEU : École de l'Escalade, pavillon 2

Personnes présentes

Maryse Desroches	Direction
Sévérine Duranleau	Représentant(e) des parents
Simon Lefebvre	Représentant(e) des parents
Isabelle Robichaud	Représentant(e) des parents
Katy Sirois	Représentant(e) du personnel enseignant
Heidi Tremblay	Représentant(e) du personnel enseignant
Julie Choquette	Représentant(e) des professionnels
Nadine Drolet	Représentant(e) du personnel de soutien
Annie-Monica Daigle	Représentant(e) du service de garde

Personne(s) absente(s)

Simon Jomphe	Représentant(e) des parents
Guillaume Morin	Représentant(e) des parents
Kim Girard	Représentant(e) de la communauté

Public

Numéros de décisions	Sujets	Résumé
1. Bloc d'ouverture		
	1.1. Ouverture de la séance, mot de bienvenue et vérification du quorum	Nous avons quorum.
	1.2. Adoption de l'ordre du jour	Sur proposition de M. Simon Lefebvre, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour. APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
	1.3. Adoption du procès-verbal du 26 avril 2023 et suivis	Sur proposition de Mme Julie Choquette, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal. ADOPTER À L'UNANIMITÉ
	1.4. Période de questions au public	
2. Bloc décision		
	2.1. Calendrier 2023-2024	-Les membres du CÉ se sont penché sur les détails du calendrier, quelques coquilles ont été modifiées. Il est proposé par Mme Nadine Drolet d'approuver le calendrier scolaire 2023-2024. APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
	2.2. Frais chargés aux parents 2023-2024	-Mme Maryse Desroches nous informe des frais chargés aux parents en donnant les comparaisons entre les années 2022-2023 et 2023-2024. Il est proposé par M. Simon Lefebvre d'approuver les frais chargés aux parents. APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

	2.3.	Fournitures scolaires 2023-2024	<p>-Mme Maryse Desroches nous informe de la liste des fournitures scolaire demandé aux parents pour l'année scolaire 2023-2024.</p> <p>-Les membres du CÉ proposent des recommandations pour ajouter des détails sur la formulation de certains articles.</p> <p>Il est proposé par Mme Isabelle Robichaud d'approuver les fournitures scolaires.</p> <p style="text-align: right;">APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>
	2.4.	Critères de formation des groupes	<p>-Mme Maryse Desroches présente les règles de formation des groupes et donne des explications sur les modifications qui ont été apportées par rapport à l'an dernier.</p> <p>Il est proposé par Mme Katy Sirois d'approuver les critères.</p> <p style="text-align: right;">APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>
	2.5.	Consultations sur le PVER	<p>-Un questionnaire doit être rempli individuellement par les membres du CÉ.</p> <p>-Mme Maryse Desroches nous donne des précisions sur les points qui sont abordés dans PVER et répond aux questions.</p>
3. Informations			
	3.1.	Communications de la présidence	<p>-Mme Séverine Duranleau nous parle de l'expérience de son enfant à l'activité de l'hôpital de toutous qui a été vécue par les groupes du préscolaire et la recommande pour d'autres niveaux scolaires.</p> <p>-Mme Maryse précise que ce n'est pas une activité qui est accessible à tous.</p>

	3.2.	Communications du représentant du comité de parents	-M. Guillaume Morin étant absent, il n'y a pas de communication du représentant.
	3.3.	Communications de la représentante du service de garde	-Aucune communication de la représentante
	3.4.	Communications de la direction	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation scolaire 23-24 -Mme Maryse Desroches nous donne des précisions sur l'organisation scolaire et réponds aux questions posées par les membres. • Utilisation/Aménagements de locaux -Mme Maryse Desroches nous informe sur les locaux qui seront libérés dû à la diminution de la clientèle. Elle précise l'utilisation de chacun. • Planification d'effectifs et mouvements de personnel -Mme Maryse Desroches nous informe des départs obligatoires étant donné la baisse de clientèle dû à la construction de la nouvelle école. Il y aura des départs autant du côté des enseignants, des professionnelles, du personnel de soutien et du service de garde.

	3.5. Autres sujets :	
	3.6. Levée de l'assemblée	L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre prend fin à 21h06. Approuvé par Mme Annie-Monica Daigle
		
	Signature du président	Signature de la direction